

Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2015 à la salle polyvalente de Mondicourt

Participants

- Monsieur SENAUX Fabien Maire de Pommera et président du SIVOS
- Monsieur GOMES Stéphane Maire de Mondicourt
- Monsieur LEBAS Régis Vice président du SIVOS
- Madame PIROUE Colette membre du SIVOS
- Monsieur JOURNEE Christian membre du SIVOS
- Monsieur LADAN Bertrand membre du SIVOS
- Monsieur DHINAUT Michel membre du SIVOS excusé
- Monsieur DEMY Jacky conducteur de bus
- Monsieur ZELMAN Sylvain conducteur de bus
- Commune de Mondicourt - 29 élèves concernés/ 24 parents convoqués/ 18 présents/ 2 excusés / 4 absents
- Commune de Pommera – 23 élèves concernés/ 15 parents convoqués/ 8 présents/ 1 excusé / 6 absents
- Autres communes – 6 élèves concernés/ 6 parents convoqués/ 5 présents/ 1 absent

Préambule :

Suite à de nombreux problèmes rencontrés au cours du transport scolaire, le SIVOS a décidé d'organiser une réunion le 7 décembre 2015 à la salle polyvalente de Mondicourt entre les parents des élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 du RPI Mondicourt Pommera, les conducteurs de bus, les maires des deux communes et les représentants du SIVOS.

Monsieur SENAUX remercie les chauffeurs de bus et les parents d'élèves qui se sont déplacés. Il présente l'ordre du jour et précise les modalités de déroulement de la réunion à savoir

- 1 - Intervention des chauffeurs de bus
- 2 - Intervention des parents et débat avec les membres du SIVOS
- 3 - Conclusion et proposition d'amélioration

1/Intervention des conducteurs de bus

Ils constatent de manière journalière :

- Absence du port de la ceinture de sécurité,
- des déplacements permanents dans le bus,
- des injures,
- des bagarres, etc....

Ils informent les parents que certains comportements (absence du port de la ceinture de sécurité et les déplacements) peuvent mettre en danger leurs enfants en cas de ralentissement brutal. Ils précisent qu'ils ont déjà été obligés de s'arrêter sur le parcours pour remédier à ces comportements. De plus, il est difficile de faire la « police » dans le bus et de conduire. Ils rappellent qu'il existe une procédure mise en place par le conseil départemental en cas d'incivilité dans le bus :

- Inscription du fait sur un registre détenu par le chauffeur,
- Transmission du registre par son employeur au conseil départemental/ bureau transport scolaire,
- Au vu des faits celui-ci prononce à l'encontre de l'intéressé une sanction qui peut aller du simple avertissement au retrait de la carte de transport pour plusieurs semaines avec obligation d'aller à l'école par ses propres moyens.

2/ Interventions des parents d'élèves

- De nombreux parents font part que leurs enfants sont agressés, frappés, insultés et menacés dans le bus. C'est la loi du plus fort.

- D'autres parents surenchérisent en affirmant que cela ne se limite pas au trajet en bus, mais que c'est la même chose à l'école et dans certains arrêts de bus. Ils disent que quand ils tentent d'intervenir à l'arrêt de bus, les enfants leur répondent « tu n'es pas ma mère ou mon père, tu n'as rien à me dire » ou « tu peux aller voir mes parents, je m'en fous ».

- Il est même fait part à l'assemblée, que certains enfants développent des pathologies et qu'ils sont sous traitements, que d'autres ne veulent plus aller à l'école et que leurs résultats scolaires s'en ressentent. Il est même envisagé par ces parents de changer leurs enfants d'école.

3/ Interventions des membres du SIVOS

Monsieur Gomes, maire de Mondicourt, rappelle :

- les conditions de fonctionnement du transport scolaire dans le Pas de Calais et précise que ces informations ont déjà été communiquées aux parents par une note.
- que la discipline et les sanctions pour incivilités pendant le temps scolaire relèvent exclusivement de la Directrice et de ses collègues et que les élus n'ont pas à intervenir.

Toutefois, pour tout incident pouvant survenir lors des TAP, les élus du SIVOS sont habilités à le faire.

Il est demandé aux parents de privilégier le dialogue et d'éviter que les enfants ne transfèrent au sein de l'école d'éventuels conflits entre les familles.

- Concernant les arrêts de bus, le maire de Mondicourt informe l'assemblée que ceux-ci vont être renouvelés en 2016. Il suggère aux parents de ne pas hésiter à contacter la mairie lorsqu'ils sont témoins de dégradations. Il précise que concernant le chahut aux arrêts, il est difficile de faire la police et que l'on ne peut pas mettre un employé communal à chaque arrêt.

- les membres du SIVOS proposent la mise en place de sanctions progressives en cas d'incivilités dans le bus et la mise en place d'un accompagnateur dans le bus durant tout le circuit.

- En fin de réunion, les Maires et les membres du SIVOS invitent à nouveau les parents à ne pas hésiter à les contacter en cas de problème, de ne pas tenter de régler les problèmes par la violence envers les parents ou les enfants et insistent pour qu'ils rappellent à leurs enfants les règles de bien vivre ensemble.

4/ Conclusion

A l'issue de cette réunion, il a été décidé :

- d'effectuer une étude pour le recrutement d'un accompagnateur dans le bus. Celui-ci assurera l'ensemble du parcours. De plus, il devra assurer la discipline dans le bus, identifier les perturbateurs et communiquer les noms au SIVOS.
- Mise en place d'un barème de sanction progressif pour les perturbateurs
 - 1/ Première incivilité** : Avertissement écrit aux parents,
 - 2/ Deuxième incivilité** : Convocation des parents en Mairie pour un entretien et rappel à la loi,
 - 3/ Troisième incivilité** : Demande par le SIVOS au conseil départemental / bureau des transports scolaires, d'un retrait temporaire ou définitif de la carte de transport.

Nota : En cas d'agression verbale ou physique envers le conducteur de bus ou de l'accompagnatrice (eur) ou si l'incivilité est jugée grave par les membres du SIVOS et après en avoir averti les parents par écrit, une demande de retrait de carte de transport sera demandée directement.

Rédacteur
Vice-président du SIVOS

Mr LEBAS Régis

Président du SIVOS
Maire de Pommera

Mr SENAUX Fabien

Maire de Mondicourt

Mr GOMES Stéphane

Diffusion à :

- Monsieur le Maire de Pommera, Président du SIVOS Mondicourt/Pommera
- Monsieur le Maire de Mondicourt
- Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers municipaux, membres du SIVOS Mondicourt/Pommera
- Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
- Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du RPI Mondicourt/Pommera classe de CM2, CMI, CE2, CE1
- Madame la Directrice du RPI Mondicourt/Pommera (pour information)